



Tournoi national du SHC Rossemaison

8 / 9 juin 2019

Règlement

Informations générales :

- Art. 1 Le mode de tournoi est le suivant : deux tours de quatre groupes de trois équipes. Chaque équipe effectuera quatre matchs avant le tour final.
- Art. 2 Les joueurs dont les vestiaires se trouvent dans la halle de gymnastique sont priés de mettre leurs patins à l'intérieur de la salle.
- Art. 3 Tout joueur/arbitre doit respecter le règlement de la salle pour accéder au terrain de jeu. Dans le cas contraire, l'accès peut lui être refusé.
- Art. 4 Une fois le premier match terminé, le responsable d'équipe aura deux heures pour venir annoncer un joueur manquant sur la feuille de match. Un joueur ne figurant pas sur cette liste au début des prochains matchs ne pourra pas prendre part au jeu. **(Cette règle n'est pas applicable pour une personne qui va aider à faire la porte).**
- Art. 5 Deux balles par équipe sont distribuées pour l'échauffement d'avant match. (Destinées à l'échauffement des gardiens).
- Art. 6 Pour un changement de numéro de maillot, merci d'en avertir le responsable technique du tournoi pour que ce soit corrigé sur les prochaines feuilles de match.
- Art. 7 En cas de forte ressemblance des maillots entre les deux équipes, l'équipe B inscrite sur le programme de match devra changer de maillots ou porter un dossard.
- Art. 8 Merci aux équipes d'arriver à l'heure, des sanctions peuvent être prises en cas de retards répétitifs.
- Art. 9 Le Comité décline toutes responsabilités en cas de vol à l'intérieur des vestiaires.
- Art. 10 Les responsables d'équipes doivent être joignables durant tout le week-end pour recevoir les différentes informations sur le tournoi (retards, matchs de qualifications, etc..).

Règlement de jeu :

- Art. 11 Les arbitres officieront selon le règlement de la FSIH.
- Art. 12 Les temps de match sont les suivants :
- Tours qualificatifs (*matches 1 à 24*) : **2x10 mins (sans arrêt de jeu)**
 - Quart de final (*matches 25 à 29*) : **2x12 mins (avec arrêt de jeu)**
 - Qualification (*matches 29 à 32*) : **2x12 mins (sans arrêt de jeu)**



- Match d'exhibition (*Mini kids*) : **2x15 mins (arrêt de jeu toutes les 1:30)**
- Demi-finale (*matches 33 et 34*) : **2x15 mins (avec arrêt de jeu)**
- Matches de placement (*matches 35 à 38*) : **2x12 mins (sans arrêt de jeu)**
- Match de placement (*match 39*) : **2x12 mins (avec arrêt de jeu).**
- Match de placement (*match 40*) : **2x15 mins (avec arrêt de jeu).**

- Art. 13 Les temps morts sont seulement autorisés lors des matchs avec arrêt de jeu.
- Art. 14 Un joueur qui écope d'une pénalité de match ou d'une pénalité de méconduite de match se verra infliger une sanction par le Comité du tournoi. La sanction sera infligée par un jury composé des deux responsables techniques du tournoi et du président du Comité d'organisation.
- Art. 15 Les règles spéciales durant les deux dernières minutes du match seront appliquées.
- Art. 16 Le jeu ne sera pas arrêté lorsque la balle dépasse la barre des trois mètres.
- Art. 17 Les arbitres peuvent à tout moment demander l'arrêt du chronomètre si le temps leur semble trop long (cage déplacée, blessé, discussion entre arbitres/capitaines).
- Art. 18 Lors d'un match sans arrêt de jeu, la pénalité démarre lorsque l'arbitre lâche la balle.
- Art. 19 Lors d'un tir de pénalité, le temps sera arrêté.
- Art. 20 Les équipes doivent se présenter avec au minimum cinq joueurs de champ et un gardien. Sinon, le match sera perdu par forfait (5:0).

Règlement technique :

- Art. 21 La distribution de points est la suivante :
- Victoire : **2 points**
 - Egalité : **1 point**
 - Défaite : **0 point**
- Art. 22 Lorsque les deux équipes ont le même nombre de buts à la fin du temps réglementaire pendant les matchs du tour final (matches 25 à 40), une séance de 5 tirs au but départagera les deux équipes.
- Art. 23 Les équipes sont classées selon les conditions suivantes :
1. Nombre de points
 2. Nombre de matchs joués
 3. Confrontation directe
 4. Goal average
 5. Tirage au sort
- Art. 24 Les feuilles de matchs sont conservées au bureau technique. En cas de doutes, une vérification peut être effectuée en présence du responsable de l'équipe.